

Expert depuis 1928



PISCINES RÉSIDENTIELLES - PISCINES COMMERCIALES

Chlore stabilisé - Désinfection régulière

**MAXITAB® REGULAR**

Chlore stabilisé

Galets 500 g

## Bénéfices

- EXTRA LONGUE DURÉE
- IDÉAL POUR LES ABSENCES PROLONGÉES
- DÉTRUIT LES BACTÉRIES, VIRUS ET CHAMPIGNONS DANS L'EAU

## Caractéristiques

• Tablette de 500 grammes à dissolution lente, sans résidu. • Action désinfectante. • Action algicide. • Non-comburant au transport, au stockage et à la manipulation. • Stabilisation élevée contre l'action destructrice des rayons ultra-violetts de la lumière solaire. • Teneur moyenne en équivalent-chlore voisine de 90 %. • Utilisable en eau dure (T.H. élevé). • Compatible avec tout équipement de filtration. • Mis en œuvre dans des conditions inappropriées (sur-dosage, faible renouvellement d'eau, pH élevé...), ce produit peut entraîner la coloration d'un revêtement vinylique (liner...).

## Composition

UFI : 9AU6-UOF6-V006-ORAY - Contient du Symclosène (> 920 g/kg)

## Mode d'emploi

### POUR PISCINE RÉSIDENTIELLE :

**NE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT. NE JAMAIS DISSOUDRE AVANT USAGE.**

S'assurer que la filtration soit en marche.

Ajuster le pH entre 7,0 et 7,4

Les tablettes sont conçues pour être placées dans un skimmer.

En piscine découverte, maintenir une concentration en stabilisant comprise entre 25 et 50 mg/l.

Prévoir 1 tablette pour 20 à 25 m<sup>3</sup> d'eau, toutes les 2 à 3 semaines. En l'absence d'obligations réglementaires, nous recommandons de maintenir une teneur minimale en chlore égale à 1,5 mg/l (DPD1).

Vérifier, de temps à autre, la teneur en stabilisant ; une teneur supérieure à 75 mg/l entraîne une moindre efficacité du chlore.

Pour une eau équilibrée, maintenir un titre alcalimétrique complet (T.A.C.) compris entre 80 et 140 mg/l.

### POUR PISCINE COMMERCIALE :

**CE PRODUIT NE DOIT JAMAIS SE TROUVER EN CONTACT OU MÉLANGÉ AVEC UN QUELQU'AUTRE PRODUIT DE TRAITEMENT OÙ QUE CE SOIT (SEAU, DOSEUR, SKIMMER, BAC...).**

Les tablettes sont conçues pour être placées dans un skimmer ou dans un doseur pourvu que celui-ci soit adapté aux tablettes.

Ajuster l'injection de manière à maintenir, à l'analyse, une teneur en chlore en accord avec ce que prévoit la réglementation locale. En l'absence d'obligations réglementaires, nous recommandons de maintenir une teneur en chlore comprise entre 1 et 3 mg/l.

La consommation journalière de produit est comprise entre 0,4 et 0,8 kg pour 100 m<sup>3</sup>. La consommation augmente avec la fréquentation et l'ensoleillement. Maintenir la teneur en stabilisant en accord avec ce que prévoit la réglementation locale. En l'absence d'obligations réglementaires, nous recommandons de maintenir une teneur en stabilisant comprise entre 25 et 50 mg/l.

Une teneur en stabilisant supérieure à 75 mg/l entraîne une moindre efficacité du chlore.

Pour une eau équilibrée, maintenir un titre alcalimétrique complet (T.A.C.) compris entre 80 et 140 mg/l.

## Précautions d'emploi

Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C. • Ne jamais verser d'eau sur ce produit qui, au contact de faibles volumes d'eau, peut réagir violemment.

## Réglementation

• H302 Nocif en cas d'ingestion. • H319 Provoque une sévère irritation des yeux. • H335 Peut irriter les voies respiratoires. • H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. • EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. • EUH206 Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). • P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. • **P102 Tenir hors de portée des enfants.** • **P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.** • P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. • P273 Éviter le rejet dans l'environnement. • P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. • P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. • P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. • P391 Recueillir le produit répandu. • P405 Garder sous clef. • P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement spécial conformément aux prescriptions légales. • La date d'expiration et le numéro de lot figurent sur l'emballage.

Attention



**SOLENIS**  
Strong bonds. Trusted solutions.

**Innovative Water Care Europe SAS,**  
Z.I. de la Boitardière - B.P. 219 - 37402 AMBOISE CEDEX - FRANCE  
Tel. +33 (0)2 47 23 43 00

[hthpiscine.fr](http://hthpiscine.fr)

Pour la France :  
Assistance traitement de l'eau  
**0 826 102 395**  
Service 0,15 € / min.  
+ prix appel

En cas d'urgence uniquement :

**EUROPE: +44 1235 239 670**

**MEA: +44 1235 239 671**

03/03/22 - RPF 1760